



DEMANDE DE RÉSERVATION DE L'ATELIER

Jour(s) et date(s) 202_

**Demandeur
Associatif ou entreprise**

Association : Entreprise :

Adresse :
Code Postal : Ville :
Contact : Nom : Prénom :
Adresse (si différente du siège de l'entreprise ou de l'association) :

Adresse mail obligatoire (*)

☎ @

Demandeur particulier

Nom :
Adresse
Code Postal Ville

**Précisions concernant
la demande:**

**Impératif:
Une surveillance est à
prévoir en permanence sur
ce site**

Horaires d'utilisation salle :	
Horaires de début et fin de manifestation :	
Motif	Réunion – Assemblée Générale (jusqu'à 23h00 ou plus tard)- Conférence – Repas – Loto – Spectacle – Mariage – Baptême – Soirée dansante
	Autre (à préciser) :
Effectif	Nombre de personnes attendues :
	Capacité de la salle :
Droit d'entrée	Entrée gratuite oui non Si non, tarif proposé

Horaires
Conditions d'occupation

Le respect des horaires est impératif. Aucune dérogation ne sera accordée.

*Ce formulaire vaut réservation, mais ne vaut en aucun cas acceptation.
Chaque demande doit être faite au moins un mois avant la date de réservation.
Rappel : en cas de force majeure, la Ville de Nemours se réserve le droit d'annuler toute réservation des salles. Aucun dédommagement ne sera dû par la Ville.
(*si cette rubrique n'est pas remplie, le formulaire devra être retiré directement au service Manifestations et Associations. A défaut, cette réservation ne sera pas considérée acceptée.*

Demande présentée le :
Chèque de réservation (Arrhes) d'un montant de :
Les arrhes ne sont pas remboursables
Signature du demandeur :

CADRE RESERVE A LA VILLE DE NEMOURS

Avis en date du

Conditions tarifaires :
(Par décision N°: 22/17 du 3 février 2022)

**Adjointe au Maire,
en charge de
la Culture et du Tourisme,

Anne-Isabelle PAROISSIEN.**